

Équipe spécialisée dans les pathologies de la mémoire

Ce service a été créé en Septembre 2009 dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012: une **Équipe** spécialisée dans les pathologies de la mémoire (ESPM).

Cette prestation vient compléter la palette de services déjà existants à **domicile**.

Contacts :

Vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, les services suivants :

ASPANORD

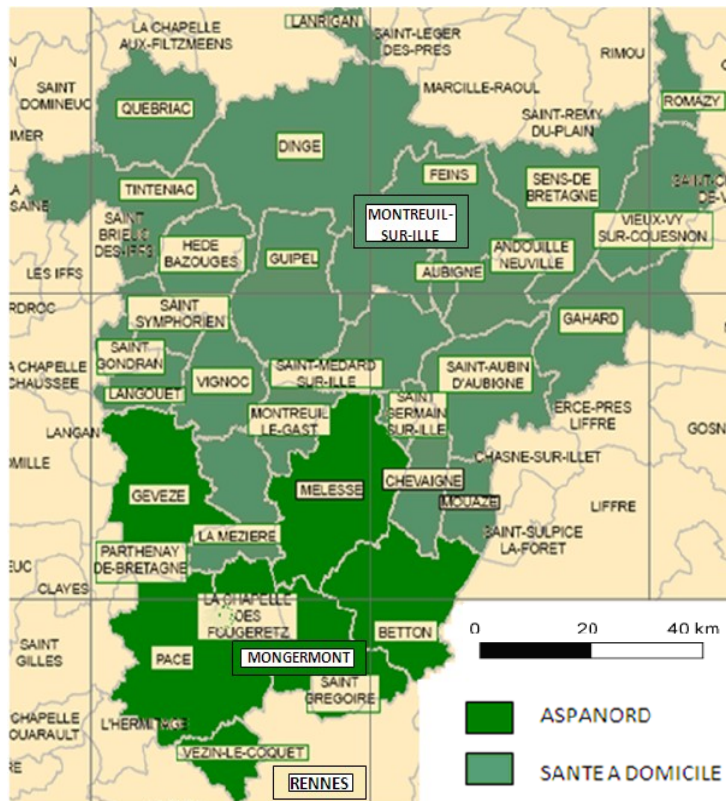
Identification : 350 0 2321 4
8 rue Marin Marie
35760 Montgermont
Tél. 02.99.68.89.66
Fax 02.99.68.96.34
E-mail : contact@aspanord.org

SANTE A DOMICILE

Identification : 350 032314
1 Impasse de la Bedorière
35440 Montreuil sur Ille
Tél. 02.99.69.74.58
Fax 02.99.69.60.90

E-mail : santeadomicile.montreuil@wanadoo.fr

Les territoires de deux Services de soins



Aspanord :

Betton
Gévezé
La Chapelle des Fougereztz
Melesse
Montgermont
Pacé
Parthenay
Saint-Grégoire
Vezin-le-Coquet

Santé à Domicile :

Andouillé-Neuville
Aubigné
Chevaigné
Dingé

Feins
Gahard
Guipel
Hédé
La Mézière
Langouët
Lanrigan
Montreuil-le-Gast
Montreuil-sur-Ille
Mouazé
Québriac
Romazy
Saint-Aubin-D'aubigné
Saint-Germain-sur-Ille
Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille
Sens de Bretagne
Tinténiac
Vieux-Vy-sur-Couesnon
Vignoc

**ASPANORD
et
SANTÉ A DOMICILE**



**EQUIPE
SPECIALISEE
DANS LES
PATHOLOGIES
DE LA
MÉMOIRE
E.S.P.M.**

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux **personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées**.

Dans quel but ?

Optimiser la qualité de vie de l'utilisateur et de l'aidant dans le cadre du maintien à domicile.

Quelles prestations à domicile?

- Évaluation ergothérapique pour repérer les besoins et les demandes des aidants et des personnes.
- 12 à 15 séances de réhabilitation ergothérapique (1 à 2 séances hebdomadaires).

Modalités des interventions :

L'ESPM intervient sur prescription médicale du médecin généraliste, du gériatre ou du neurologue référent.



Quel est le contenu des séances ?

• Concernant la personne :

-Maintenir et favoriser la participation dans des activités de la vie quotidienne selon les souhaits de la personne,

-Solliciter les fonctions restantes au niveau cognitif, moteur et sensoriel,

-Proposer des compensations, instaurer des routines,

- Utiliser des techniques adaptées pour mieux répondre aux troubles du comportement.

• Concernant l'aidant familial :

-Accompagner l'aidant dans la compréhension des troubles, des conduites et/ou comportements inadaptés,

-Proposer des solutions permettant de maintenir les capacités de la personne,

- Informer l'aidant des solutions de répit (accueil de jour, hébergement temporaire...).

• Concernant l'aidant professionnel :

Travailler en collaboration avec les professionnels en les sensibilisant aux potentialités restantes de la personne et en les familiarisant à l'utilisation des adaptations matérielles proposées.

• Concernant l'environnement matériel :

Adapter l'environnement matériel pour favoriser : l'autonomie de la personne, assurer sa sécurité, compenser des déficits et optimiser l'accessibilité et la signalétique.

Qui oriente vers l'ESPM?

Les médecins généralistes et spécialistes, les médecins hospitaliers (consultation mémoire, hôpital de jour, service médecine, SSR), les professionnels libéraux, les équipes médico-sociales du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, les autres services du territoire concerné (CLIC, Service d'aide à domicile, accueil de jour).

Comment fonctionne l'équipe ?

L'équipe est sous la responsabilité du directeur de l'ASPANORD. Elle est composée d'une ergothérapeute, des infirmières coordinatrices des deux SSIAD et des assistants de soins en gérontologie des deux SSIAD.

Champ d'action de l'ESPM

L'ESPM intervient sur les territoires de l'ASPANORD et de SANTE A DOMICILE. A titre dérogatoire, elle peut intervenir sur les communes hors de ces deux territoires.

